

se poursuit dans cette province. Le douze janvier, on a mis encore aux enchères une quantité de biens provenant de divers couvents, entr'autres du célèbre monastère de Montserrat.

A N N O N C E S .

A VENDRE
A C E B U R E A U
LES DEUX PREMIERS VOLUMES DES
Mélanges Religieux.

— A U S S I —
LE PELERINAGE AU MONT ST. HILAIRE.
SUIVI DES STATIONS DU CHEMIN DE LA CROIX PAR ST. ALPHONSE DE LIGUORI.
— E T —
MANUEL DES SOCIÉTÉS DE TEMPÉRANCE ET DE CHARITÉ,
ÉTABLIES PAR LE MANDEMENT DU 25 JANVIER 1842.

A V I S .

MESSIEURS LES CURÉS trouveront des **BLANCS** pour les SOCIÉTÉS DE TEMPÉRANCE soit *totale*, soit *partielle* DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL, imprimés, sous le SCEAU DU DIOCÈSE, chez

LOUIS PERRAULT,

Rue Stc. Thérèse.

Montréal, 16 Février 1842.

P U B L I E E T A V E N D R E

C H E Z

C. P. LEPROHON.

Libraire, Rue Notre-Dame,

PRÉCIS DE DIVERSES ORDONNANCES ET STATUTS,
RÉDIGÉ PAR

GODEFROY CHAGNON, ECR. NOTAIRE,

1 Vol. in 12e. de 108 pages.

T A B L E D E S M A T I È R E S :

Introduction,

Ordonnance pour la nomination des officiers de paroisses, &c.

Ordonnance concernant les municipalités.

Acte pour l'établissement des écoles élémentaires.

Ordonnance pour les bureaux d'enregistrement.

Acte pour remédier aux abus commis contre l'agriculture.

Précis de divers actes, exposant les principaux devoirs des sous-voyers.

Précis d'un acte pour consolider et amender les lois relatives aux injures malfacieuses contre la propriété.

Acte pour l'établissement de cours de districts, de division.

PUBLIÉ PAR J. C. PRINCE, P^{TRE}. DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTREAL:
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.